https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4714

Elections professionnelles

Le SNES toujours largement majoritaire

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -

Date de mise en ligne : vendredi 5 décembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Avec plus de 44% des voix exprimées lors du vote dans les CAP des personnels relevant de son champs de syndicalisation, le SNES demeure, et de loin, la référence dans le second degré.

Il fait le constat d'une légère remontée de la participation après l'effondrement de 2011 et l'introduction du vote électronique. Celle-ci demeure cependant trop faible par rapport aux enjeux représentés par les élections professionnelles. L'absence de campagne véritablement incitative du Ministère de l'Éducation nationale, les nombreux obstacles rencontrés dans les différentes phases du vote n'ont pas permis l'expression pleine et entière des personnels.

Globalement, le SNES, tout en devançant de plus de 30 points la deuxième organisation, enregistre une baisse de ses résultats, au profit, la plupart du temps, d'organisations minoritaires qui ont exploité la dégradation générale du climat sociétal pour agiter les peurs en se gardant bien de proposer quoi que ce soit.

Sensible au signal qu'à voulu donner une profession malmenée et en attente d'améliorations sensibles, le SNES entend dans les prochains mois intensifier le débat avec les collègues, définir collectivement des mesures urgentes à prendre pour le second degré et ses personnels.

Il continuera à rechercher comme il l'a toujours fait le rassemblement de nos professions dans l'action revendicative comme le 17 décembre pour l'éducation prioritaire.

Dés à présent, le gouvernement doit comprendre le sens de ce vote, qui exprime la nécessité de revaloriser nos professions, mais aussi de fortes inquiétudes quant à la politique éducative.

Copyright © SNES Dijon